

DÉCLARATION DE VOL DU 27 MARS 2022

Victime: Pierre Michaud

Objets volé:

(A) 3 pochettes Dollorama grises et blanche (style armée)

Contenu des pochettes, petite radio (AM, FM, Onde courte et digitale) (Cellule photoélectrique de recharge grandeur de la pochette) (2) lampes de poches Dollorama multi-leds.

(B) Une autre pochette noir, avec une chambre a air neuve de 700 mm.

(C) Une dernière pochette Dollarama violet avec lampes de poches (Achat MAXI uni-led) avec zoom noir. En tout 4 sauf erreur.

(D) Plus une toile bleu a l'extérieur sur mon vélo.

- Lieu du vol: Tim-Horton Saint Jean sur Richelieu (Sortie de la ville route 104)
- Date: 27 mars 2022
- Heure +- 14:00h
- Le ou les voleurs sont sur caméra.
- Témoins du vol: Plus que probable.

Note 1 :

Si les objets sont retrouvé demander a Tim-Horton s'il peuvent les conserver jusqu'a mon prochain passage ou laisser des directives pour les récupérer.

Note 2 :

Prendre aussi note que je poursuis les voleurs au criminel et en dommages et intérêts.



PAR NUMÉRISATION

Pierre Michaud, PMI



VDP010228032022



publication 28-03-2022